

TL.-

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°95-361 du 21 Novembre 1995

Chargeant Monsieur Robert TAGNON,
Ministre du Plan et de la Restructuration
Economique de l'intérim de Monsieur
Aurélien HOUESSOU, Ministre de l'Energie
des Mines et de l'Hydraulique pour
compter du 13 Novembre 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N°95-183 du 23 Juin 1995 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 13 Novembre 1995, Monsieur Robert TAGNON Ministre du Plan et de la Restructuration Economique est chargé de l'intérim du Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique, pendant l'absence de Monsieur Aurélien HOUESSOU.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 21 Novembre 1995

Pour le Président de la République, le Ministre
d'Etat à la Présidence de la République, Chargé
de la Coordination de l'Action Gouvernementale
et de la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Ampliations : PR 4 AN 4 CS 2 CES 2 CC 2 HAAC 4 MEPR-4 MEMH-MPRE 6 SGC
AUTRES MINISTÈRES 17 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-